

DEPARTEMENT DES LANDES

ARRONDISSEMENT DE DAX

COMMUNE DE
GAMARDE-LES-BAINS

Nombre de conseillers élus : 15

Conseillers en fonction : 15

Conseillers présents: 12

**PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance ordinaire du 11 avril 2019 à 19h30

Sous la présidence de M. André CAZAUX, Maire

Membres présents : DUGENE Isabelle, DURAND
Christiane, LASSALLE Solange, ROUDAUT
Patricia, BRUNAUD Gérard, CASTETS Jean-Marc,
DANSAUT Didier, DELMARTY Jean-Michel,
FARTHOUAT Jean-Luc, FEIGNA Jean-Pierre,
SAINT-GERMAIN Jean-Claude

Etaient excusés : MARQUEVIELLE Régine, SOTERAS Sylvie, LABERNEDE Patrice

Pouvoirs : Mme Marquevielle Régine donne pouvoir à Mme Durand Christiane
Mme Sotéras Sylvie donne pouvoir à M. Farthouat Jean-Luc

Secrétaire de séance : FEIGNA Jean-Pierre

Date de convocation : 4 avril 2019

➤ **APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 18 MARS 2019**

Le procès-verbal de la réunion du 18 mars 2019 est approuvé à l'unanimité des présents.

➤ **VOTE DES SUBVENTIONS**

G. Brunaud relate le compte-rendu de la commission associations concernant leurs bilans d'activités 2018. Certaines associations n'ont à ce jour toujours pas répondu. Les membres de la commission précisent que toute association bénéficiant d'une subvention de la collectivité doit se conformer à l'article L. 1611-4 du code général des collectivités territoriales.

L'association Dax Gamarde Basket 40 sollicite une subvention de 15 000 € en vue d'une éventuelle montée en Nationale 1. Une discussion s'engage.

J.P. Feigna propose de voter la subvention du DGB40 à l'identique de l'an dernier soit 8 000 € et de la porter à 15 000 € dès que toutes les conditions seront réunies pour une montée en Nationale 1.

CLUB TAURIN	100,00	GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	360,00
CHALOSS FOREST	100,00	LES BENEVOLES DE L'ECOLE DE BASKET DE GAMARDE	300,00
COMICE AGRICOLE MONTFORT	800,00	LIGUE ENSEIGNEMENT DES LANDES	150,00
COMITE DES FETES GAMARDE	2 500,00	LOUS GAMARDES	100,00
COMITE TOURISME LANDES	40,00	LOUS PERMES BADUTS	100,00
COOPERATIVE SCOLAIRE ACHATS DIVERS	800,00	PACT DES LANDES	40,00
COOPERATIVE SCOLAIRE VOYAGE	3 400,00	PENA GAMARDAISE ASSOCIATION	2 000,00
COOPERATIVE SCOLAIRE JOUETS NOEL	600,00	RESTAURANT DU COEUR	124,00
DGB 40	8 000,00	SECOURS POPULAIRE FRANCAIS	100,00
FALEP DES LANDES	300,00	SOCIOS GAMARDAIS	100,00
FOYER RURAL	200,00	ZINZIBULLES	100,00

Après discussion, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents et représentés vote les subventions suivantes :

ACCA GAMARDE	100,00	ASSOC.AMIS EGLISES LANDAISES	100,00
ACCUEIL FAMILLES HOSPITALISEES	100,00	ASSOCIATION APE PREGOGA	100,00
ADAPEI MME LAPLACE	100,00	ASSOCIATION CAVALIERS DU LANDRAN	100,00
ADIL DES LANDES	160,00	ASSOCIATION PARALYSES	50,00
ADMR MONTFORT EN CHALOSSE	1 600,00	ASSOCIATION PUPILLES PEP 40	300,00
AFM	35,00	ASSOCIATION TRANSFUSION	50,00
AMICALE DE COUDOSSE	100,00	ASSOCIATION VEUVES	40,00
AMICALE DES POMPIERS	100,00	ATH SECTION LOCALE	50,00
ANACR	40,00	AUTOCLUBBAIGTS	100,00
ANCIENS COMBATTANTS GAMARDE	100,00	CAUE DES LANDES	100,00
ARTISTES ET COMPAGNIE	100,00	CERCLE GAMARDAIS ETUDES	100,00

➤ VOTE DES 3 TAXES

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des présents et représentés

Approuve et vote à l'unanimité des présents et représentés le maintien des taux actuels, à savoir :

- T.H. 13.89 %
- T.F.B 13.94 %
- T.F.N.B. 41.46 %

➤ VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2019

Le budget est présenté et les différents projets retenus : préau école primaire et hangar communal, fermeture et chauffage des arènes, déplacement des baffles dans les arènes pour une meilleure sonorisation, achat d'un ampli et d'un micro pour compléter l'installation.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents et représentés, vote les propositions nouvelles du budget primitif 2019 :

	Dépenses	Recettes
Investissement	312 820.00 € (dont 182 084.59 € de RAR)	312 820.00 €
Fonctionnement	1 257 381.00 €	1 257 381.00 €

➤ BIBLIOTHEQUE

J.P. Feigna relate la réunion avec les responsables de la médiathèque départementale.

La convention de partenariat arrivant à son terme, elle doit être renouvelée sous réserve que la commune de Gamarde mette un budget de 2€ par habitant (base Insee 2018 : 1365 habitants soit 2730 €) à disposition des bénévoles de la bibliothèque à

utiliser au coup par coup au cours de l'année afin d'étoffer le stock actuel de livres et éventuellement d'y intégrer des films, jeux...

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents et représentés, est favorable au soutien financier de la bibliothèque et charge Monsieur le Maire de signer la convention.

➤ **FETES PATRONALES**

- Devis vigiles

J.M. Delmarty présente 3 devis pour la surveillance lors des fêtes patronales le vendredi et le samedi de 22h à 6h par 2 agents de sécurité :

- Sud Intervention : 1 036.75 € TTC
- Land' Sécurité : 1 349.38 € TTC
- Nationale Security : 763.35 € TTC

Après discussion, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des présents et représentés, de retenir le moins disant à savoir Nationale Security pour un montant de 763.35 € TTC et charge Monsieur le Maire de signer le devis.

- Animation repas des 65 ans et +

C. Durand propose « Daniel Epi et Michel Dané » pour animer le repas des 65 ans et +. Leur prestation comporte des chansons et des sketches pour un coût de 890 € TTC.

Après discussion, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents et représentés, est favorable à cette proposition et charge Monsieur le Maire d'effectuer les démarches nécessaires.

➤ **AVENANT ADACL**

J.P. Feigna fait lecture un courrier de l'Agence Départementale d'Aide aux Collectivités Locale (ADACL) concernant la prise en compte de la protection des données personnelles conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) entré en vigueur en 2018.

En effet, le service ADS de l'ADACL collecte et traite des données à caractère personnel dans le cadre de l'instruction des autorisations d'occupation des sols.

Aussi, il convient de passer un avenant à la convention entre l'ADACL et la Commune afin de sécuriser ces données.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents et représentés, charge Monsieur le Maire de signer l'avenant.

➤ **SOURCE DU BUCCURRON**

J.P. Feigna relate une nouvelle fois les rapports d'analyses bactériologiques successifs qui laissent apparaître encore des points non conformes malgré tous les traitements effectués. Les analyses se poursuivent donc jusqu'à conformité totale pour compléter

le dossier en cours auprès de l'ARS pour la demande d'autorisation d'usage au titre d'une buvette publique de l'eau minérale naturelle du Buccuron.

Il est également fait état d'une convention tripartite en cours de signature entre le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM), le Laboratoire Dermatologique Gamarde et la mairie de Gamarde-les-Bains aux motifs d'autoriser le BRGM à échantillonner l'eau du forage du Buccuron d'une part en préservant la confidentialité et d'autre part d'effectuer ce prélèvement en présence d'un élu de la commune.

Les données chimiques et isotopiques obtenues auront pour but de mieux comprendre le rôle des fluides hydrothermaux dans la mise en place des Pyrénées et leurs circulations actuelles.

➤ **SIETOM**

Comme convenu lors de la dernière réunion, la commune est inscrite au trophée du tri organisé par le SIETOM : Régine Marquevielle est chargée du suivi.

En son absence, J.P. Feigna lit une proposition de lettre à distribuer dans les foyers gamardais accompagnée d'une plaquette sur le tri des déchets.

Il est proposé également d'envoyer un courriel aux associations auquel sera joint la plaquette sur le tri.

Après discussion, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents et représentés, valide les 2 courriers présentés et décide de les distribuer les 19 et 20 avril prochains.

Dans le même temps, il est décidé de distribuer l'invitation pour la fête des mères qui aura lieu le samedi 25 mai à 11h.

P. Roudaut suggère de sensibiliser les enfants des écoles sur le tri des déchets.

L'ensemble des membres présents y est favorable et charge P. Roudaut de contacter M. Coudroy pour en assurer la pédagogie.

➤ **COMMISSION ASSOCIATIONS**

La commission Associations propose d'organiser le 2^{ème} forum des associations le dimanche 15 septembre 2019.

Après discussion, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents et représentés, approuve cette initiative et charge la commission Associations d'organiser cet événement.

➤ **COMMISSION ECOLES**

P. Roudaut demande où en est la sécurisation de la sortie de l'école primaire le mercredi midi ainsi que la réalisation de passages piétons.

J.M. Delmarty répond que les devis sont en cours pour la signalisation au sol et 2 passages piétons sont prévus au niveau de l'école primaire.

Une discussion s'engage à l'issue de laquelle J.C. Saint-Germain propose de positionner un agent à l'école primaire et un à l'école maternelle le mercredi midi et de prévoir des panneaux de signalisation règlementaires.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents et représentés, est favorable à cette proposition et charge J.M. Delmarty de la mettre en pratique.

➤ **QUESTIONS DIVERSES**

- Chemin de la Harquette

D. Dansaut interroge sur la réfection du chemin de la Harquette.

J.M. Castets précise que des devis ont été demandés, en attente de retour.

- Aire de jeux

J.M. Delmarty annonce que 3 fournisseurs de mobiliers pour aire de jeux ont été consultés et demande à chacun de réfléchir à un emplacement pour la prochaine réunion.

- Route de Taillade

Compte tenu des branches qui dépassent sur la route, un courrier devra être envoyé aux propriétaires des parcelles pour réaliser des travaux d'élagage.

- Plantations

D. Dansaut approuve la mise en place de géraniums dans les arènes lors de la corrida.

J. P. Feigna ajoute que le magnolia planté entre le centre médical et la maison de la chasse risque de poser des problèmes dans peu de temps car cet arbre développe énormément de racines. Il serait donc nécessaire de le déplacer et de le remplacer par un arbuste ou sapin limité en pénétration racinaire.